Saint Barthélémy

Bulletin d'informations communales

Janvier 2012 - N° 60

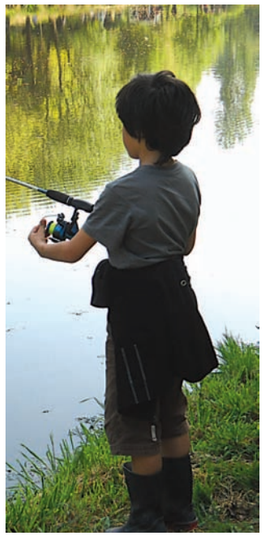

Imprimerie Damien Locminé - Photos : Yolande Bellego (La Gazette du Centre Morbihan) - Yvonne Edy (Ouest-France) - Commission Communication.

Repères...

Voici un plan de la campagne et du centre pour se repérer au mieux dans votre nouvelle commune.

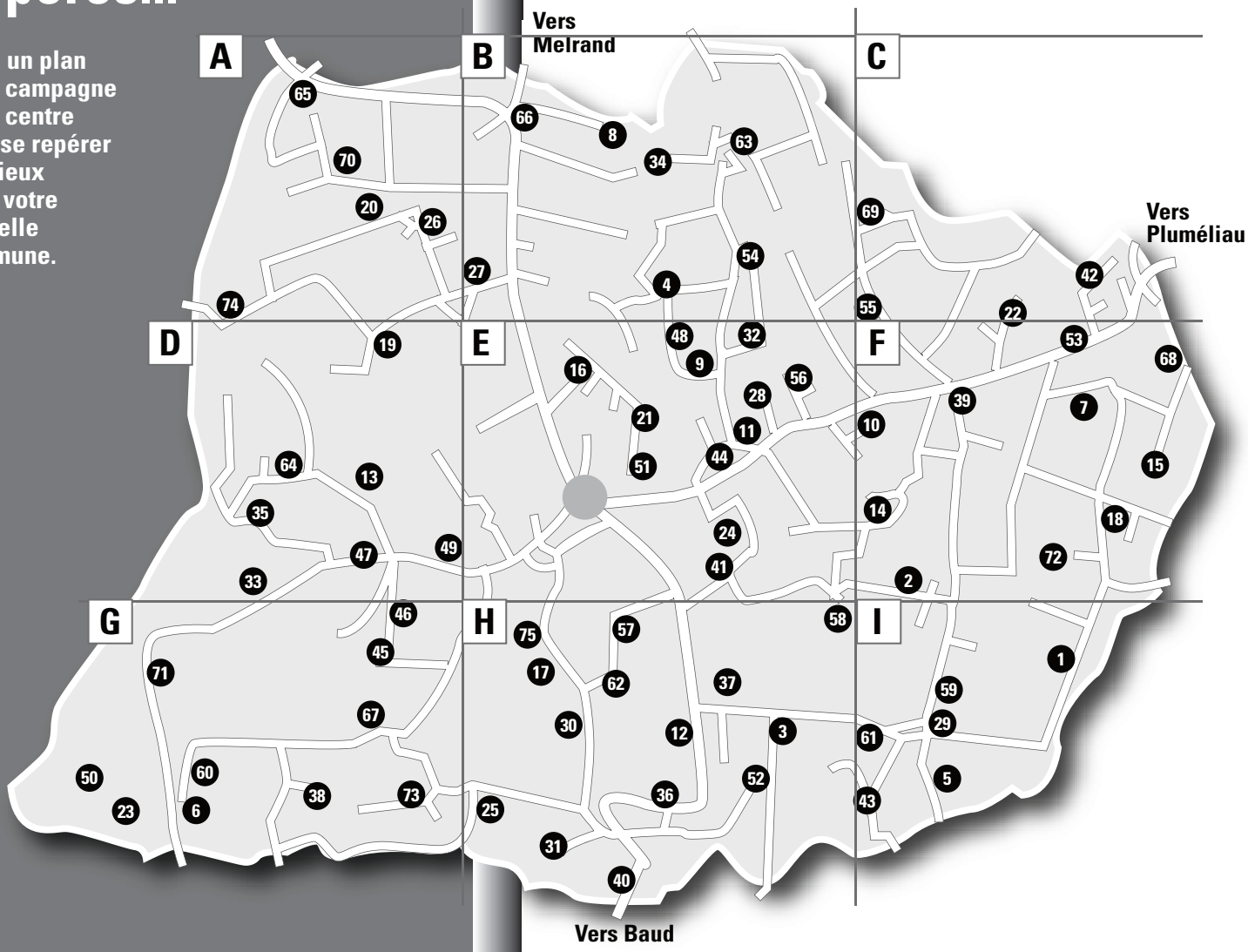

I 1	AVELEHON	F 39	KERNESTIC
F 2	BODEVEN	H 40	KERNICOL
H 3	BODIVO	E 41	KERRU
B 4	BODRAIN	C 42	KERTHUAUT
I 5	BOT-POHIC	I 43	KERVEN
G 6	CLECRAN	E 44	LANN MEZO
F 7	COETOQUER NENEZ	G 45	LANN VIHAN
B 8	COSPORH	G 46	LANN VRAZ
E 9	FELEHAN	D 47	LA VILLENEUVE
F 10	FONTAINE SAINT-JEAN	E 48	LE ROHIC
E 11	GALUAGE	D 49	LE RESTO
H 12	GOHLUDIC	G 50	LE STUM
D 13	GORBOUL	E 51	LIBIHAN
F 14	GOVERO	H 52	LOMELDAN
F 15	GUERDOARIC	F 53	NENEZ
E 16	GUERNIC LE BOURG	B 54	PENDEVED
H 17	GUERNIC SAINT-FIACRE	C 55	PEN MANE
F 18	HENVEN	E 56	PENNERLAY
D 19	KERCADIO	H 57	PENPOUL
A 20	KERDEC	H 58	PEN-PRAD
E 21	KERDONERH	I 59	SABLEN
C 22	KER EVENO	G 60	SAINT-ADRIEN
G 23	KERFOS	I 61	SAINT-CORENTIN
E 24	KERGEVAISE	H 62	SAINT-FIACRE
H 25	KERGONAN	B 63	SAINT-GUEN
A 26	KERGOUAVE	D 64	SAINT-ILY
B 27	KERGOUAVE VIHAN	A 65	SAINT-RIVALAIN GARE
E 28	KERGRAS	B 66	SAINT-THURIAU
I 29	KERGROIX	G 67	SQUIRIO
H 30	KERGUILLOUZO	F 68	STANQUEN
H 31	KERHEL	C 69	TALFOREST
E 32	KERHERO	A 70	TALHOUET KERDEC
D 33	KERHUILIC	G 71	TALHOUET SAINT-ADRIEN
B 34	KERLUHERN	F 72	TALLEN RAUDE
D 35	KERMABERNARS	G 73	TALNAY
H 36	KERMORDUEL	A 74	TREBLAVET
H 37	KERMORDUEL D'EN HAUT	H 75	TREMORIN
G 38	KERNAS		

Le centre

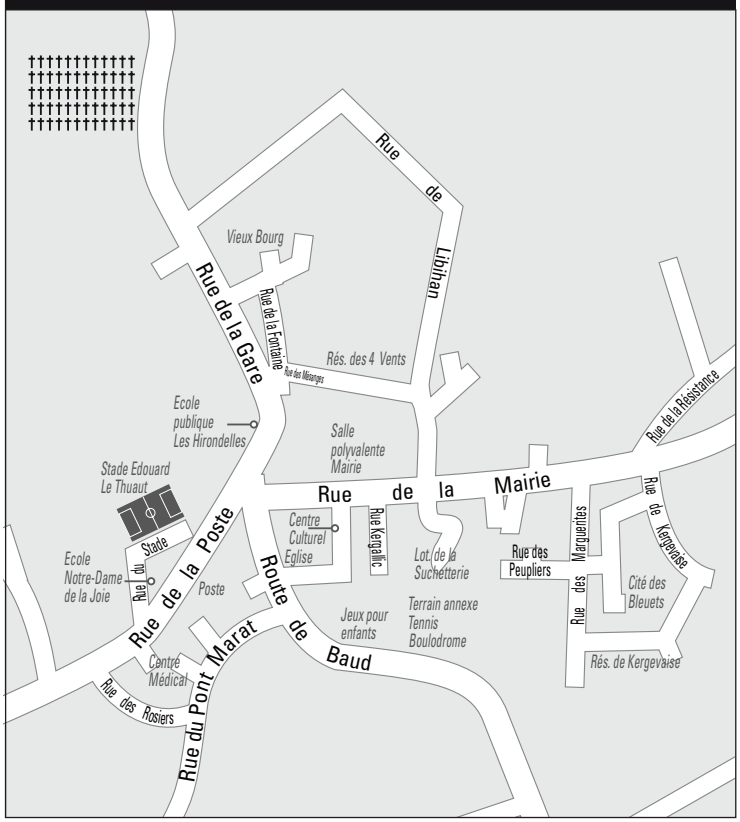

le mot de **Noël Maho,** maire de Saint-Barthélémy

La crise financière qui déstabilise le monde entier et particulièrement l'Europe, nous oblige à être prudents dans notre gestion personnelle mais également dans celle de notre commune.

Néanmoins, ne soyons pas trop pessimistes et que 2012 nous réserve des jours meilleurs.

Après une pause de plusieurs années (que nous avions annoncée) nous avons entrepris des investissements importants en 2011. Les travaux ont été financés sans avoir recours à l'emprunt et les subventions allouées ne seront perçues qu'en 2012. Ceci démontre la bonne situation financière de notre commune.

Nous avons réalisé :

L'aménagement et la sécurisation de la rue de la gare : 137 587,55 euros ttc.

Le lotissement de Prad Izel : 383 496,89 euros ttc.

La tranche définitive de l'assainissement collectif : 30 66,10 euros ttc.

La réfection de la pelouse du terrain de foot : 4 000,62 euros ttc.

A cela, il faut ajouter, les travaux de voirie effectués par Baud Communauté dans le cadre de notre droit de tirage pour 90 000 euros avec principalement une 1ère tranche concernant la réfection de la route de St Guen et le virage de Squirio.

En 2012, nous avons prévu l'aménagement de la rue de la poste et de la rue du stade, un dossier de subvention a été déposé au Conseil Général ainsi qu'un dossier DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

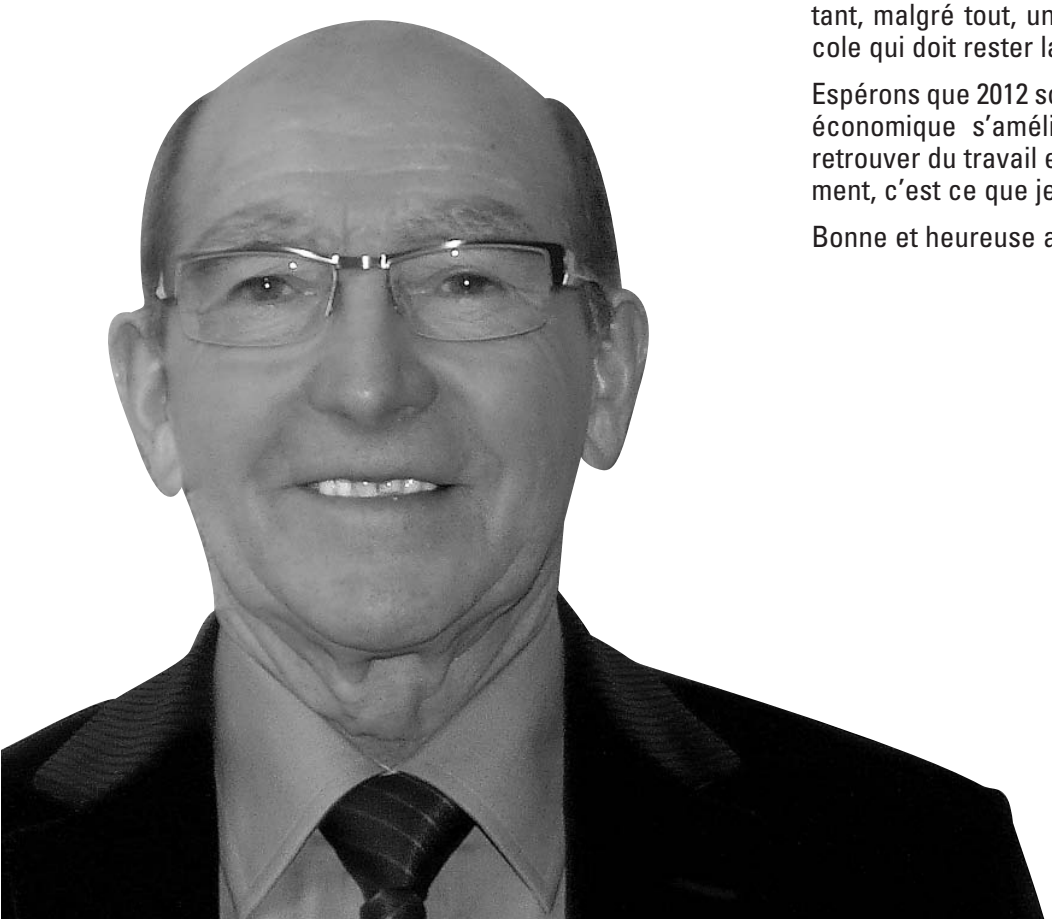

Le projet de pôle enfance fait partie de nos futurs projets mais aujourd'hui nous en sommes toujours au stade de la réflexion.

Nous souhaitons également poursuivre la réalisation de la 2ème partie de la route de St Guen cette année.

L'approbation du PLU a été retardée mais devrait intervenir d'ici l'été prochain. Il a fallu procéder à quelques études complémentaires, notamment au sujet de l'assainissement collectif.

Dans le cadre du plan d'accessibilité, j'ai pris un arrêté interdisant le stationnement sur les voies piétonnes et particulièrement sur les trottoirs.

Il y a un an, Baud communauté a lancé l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) pour une durée de 3 ans. Le Pact-Arim (appelé désormais pact HD 56) a été choisi pour mener et animer cette opération. N'hésitez pas à le contacter pour tout projet d'amélioration concernant votre logement.

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février prochain.

Le recensement est obligatoire, je vous demande de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile.

Le recensement permet de connaitre le nombre d'habitants de la commune, qui, nous l'espérons, devrait être en augmentation et aussi d'apprécier l'évolution des couches socioprofessionnelles qui constituent la population de la commune.

A Saint-Barthélemy une nouvelle dynamique se crée avec l'augmentation des élèves dans les écoles, l'installation de nouveaux commerçants et artisans. Tout en restant, malgré tout, une commune rurale à vocation agricole qui doit rester la base de notre économie locale.

Espérons que 2012 soit une bonne année, que la situation économique s'améliore, que chacun puisse avoir ou retrouver du travail et que l'on puisse vivre plus sereinement, c'est ce que je souhaite pour vous tous.

Bonne et heureuse année

Noël Maho

Accueil des nouveaux habitants

Les nouveaux habitants arrivés sur la commune en 2010 et 2011 sont cordialement invités par la Municipalité à une petite réception d'accueil le vendredi 3 février à 18h30 à la salle polyvalente.

Mairie
Rue de la Mairie
56150 Saint-Barthélémy
Tél. : 02 97 27 10 88
Fax : 02 97 27 10 69
Site : www.stbarthelemy56.net
Mél. : commune-stbarthelemy@orange.fr

Les jours et horaires d'ouverture de la mairie au public
Le lundi : 8h30 à 12h00
Le mardi, mercredi, jeudi et le vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Le samedi : 09h00 à 10h30
(fermée pendant les périodes de congés du personnel)

Les jours et horaires de Permanences des Elus
Noël Maho : Mardi et Jeudi 10h30-12h00 ou sur RDV
Odile Le Pabic : Lundi et vendredi 10h30-12h00 ou sur RDV
Emile Le Moulliec : Mercredi 10h30-12h00 ou sur RDV
Pierre Le Névanen : Samedi 9h00-10h30 ou sur RDV
Yolande Kervarrec : sur RDV

CCAS
Tél. : 02 97 27 10 88

Centre Social (Baud)
Tél : 02 97 39 10 13

La Poste
11, rue de la Poste - Tél. : 02 97 27 11 08

Centre culturel
(Bibliothèque - Centre Multimédia)
1, place de l'église - Tél. : 02 97 27 14 65

Médical - Paramédical
Médecin : Docteur Christian Kim
Tél : 02 97 27 14 17
Médecin de garde - Tél : 02 97 68 42 42
Pharmacie de garde - Tél : 3237
Infirmières : Brigitte Le Pallec - Tél : 02 97 27 13 66 ; Murielle Merry - Tél : 02 97 27 13 66
Laboratoire : Demazure
Tél : 02 97 39 07 96 (Baud)
Centre hospitalier Centre Bretagne
Tél : 02 97 28 40 40
Ambulance : Saint-Nicodème
Tél : 02 97 27 10 55

Plus de 1000 personnes à la 1ère fête de la châtaigne

Le 16 octobre 2011 différentes associations, avec le concours de la municipalité, ont organisé la première édition de la Fête de la Châtaigne et du Terroir.
Celle-ci a été une réussite. Environ 1000 personnes ont arpenté durant l'après-midi les allées bordées de stands aux abords de l'église.
Le point d'orgue était bien sûr les 80 kilos de châtaignes grillées au feu de bois. **« On retrouve la Saint-Barthélémy d'autrefois ! »,** ont constaté certains visiteurs, enthousiastes.
En parallèle à cette fête, un concours d'épouvantails fut mis sur pied. Le jury a eu bien du mal à départager les quinze concurrents qui avaient rivalisé d'imagination dans leur création.
Finalement, le premier prix adultes est remporté par le « Sterenn Dards Club » de Saint-Barthélémy. Dans la catégorie enfants, c'est la « Garderie Municipale » qui décroche le premier prix.
Suite au succès de la Fête de la Châtaigne et afin de pérenniser cette festivité une discussion a eu lieu avec certains membres d'associations présentes au bilan. Il a été décidé de se revoir pour créer un comité des fêtes à Saint Barthélémy et faire renaître son comité des fêtes d'autrefois ...
Un Comité des Fêtes est une association de bénévoles qui a pour objet de créer des manifestations de loisirs, culturelles ou sportives.

Si vous avez envie d'animer votre commune, membres d'associations ou bénévoles, n'hésitez pas à prendre contact avec la Commission Sport Animation. Tél : 02.97.27.10.88

Les principales décisions du conseil municipal au 2ème semestre 2011

Collectivités territoriales
Le conseil municipal a voté à l'unanimité contre la fusion de Baud Communauté avec Locminé Communauté.
Le conseil municipal a voté pour la dissolution du Syndicat d'eau de Baud.
Le conseil municipal a autorisé la modification des statuts de BAUD Communauté, dans le cadre de sa compétence tourisme, afin d'introduire l'office de tourisme de Saint-Nicolas des Eaux à PLUMÉLIAU, reconnu d'intérêt communautaire.

Taxe d'aménagement
A compté du 1er mars 2012, la taxe d'aménagement la T.L.E. (Taxe Locale d'Equipement) et la taxe C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) seront mises en place. Le Conseil Municipal a fixé le taux à 2%.

Etude loi sur l'eau
A la demande de la police de l'eau, une étude complémentaire sur les mesures de débit sera réalisée en sortie de lagune en nappe basse et haute (3+3 semaines), afin d'évaluer les charges hydrauliques.
Cette mission a été confiée à la SEEGT, sous le contrôle du Cabinet BOURGOIS d'un point de vue technique, pour un montant de 3 500 euros Ht.

SATESE
La convention avec le service d'assistance technique pour l'épuration et le suivi des eaux, a été renouvelée pour 3 ans à compter du 1er janvier 2012 moyennant la somme de 200 euros Ht./an.

Assainissement
La dernière tranche des travaux a été achevée. Elle a été réalisée par l'entreprise SBCEA pour un montant de 25 640,55 euros Ht.

Contrôle des branchements d'assainissement collectif
Le Conseil Municipal a autorisé le maire à signer une convention de gestion de service entre Baud Communauté et la commune afin de permettre l'intervention du personnel communautaire sur le contrôle des branchements d'assainissement collectif dans le cas d'une vente ou du raccordement d'une construction neuve.

Subventions
Dossiers de subvention 2012 à déposer au Conseil Général avant le 1er octobre.
Un dossier de subvention a été déposé au conseil général pour l'aménagement de la rue de la poste et de la rue du stade, pour un montant de 210 115 euros Ht.
Une demande de subvention complémentaire a été transmise au Conseil Général pour la Chapelle de St Adrien, pour un montant de 37 500 euros.

CPAM
Vous venez de perdre un proche et les démarches vous paraissent compliquées à accomplir :
L'Assurance Maladie Morbihan propose une offre de services attentionnés qui vise à simplifier les démarches administratives effectuées par les familles.
En contactant le 3646 ou en vous rendant dans l'une des antennes les plus proches de chez vous, nos conseillers sont à votre service pour répondre à vos questions et vous informer sur vos droits :
- les prestations restant dues,
- le maintien des droits si vous étiez ayant droit inscrit sur la carte Vitale du défunt,
- le capital décès – une aide financière peut être versée sous conditions.
A l'issue de ce premier contact, un rendez-vous sera proposé pour vous aider à compléter votre dossier et vérifier les conditions d'obtention du bénéfice d'un capital décès.
L'Assurance Maladie Morbihan vous accompagne à chaque étape de votre vie - Contact : 3646.

Banque alimentaire
La banque alimentaire s'occupe de récolter des denrées alimentaires, de les gérer et de les distribuer. Elle vient en aide aux personnes démunies. Les dossiers des personnes qui peuvent prétendre à cette aide sont à constituer en Mairie (composition de la famille, justificatifs de revenus et de charges...).
La collecte de la banque alimentaire a eu lieu les 25 et 26 novembre derniers dans les principaux supermarchés de Baud. Cette année ses deux journées de mobilisation ont récolté 4140Kg de nourriture. La distribution est effectuée, le mardi et le vendredi à Baud, par des bénévoles aux personnes désignées par les CCAS du canton.
Pour tous renseignements, contacter la Mairie au 02.97.27.10.88

L'état-civil 2011

Naissances

Léonie GUILLEMET	17/01/2011	Kernestic
Jules LEFEBVRE	21/02/2011	St-Thuriau
Ewenn HUBER MONTIGNEUL	25/02/2011	8, Rue de la poste
Nolan CARO	12/05/2011	Pen poul
Quentin LE DÛ	13/09/2011	3, Cité des bleuets
Maëlle CHOPIN	10/10/2011	2, Rte de Baud
Sulyvan LE GALLO	18/10/2011	7, Cité des Bleuets
Manon LE MOUËL	28/10/2011	1, bis rue des Peupliers
Ewen LE PENNE	10/11/2011	1, Impasse er Varech
Charlotte LE FLOCH	10/11/2011	Govéro
Mya JACQUIN	17/11/2011	Bodeven

Mariages

Bruno LE PALLEC et Gaëlle DANIEL
23/07/2011 Tréblavet

Stéphane CORBEL et Céline RAULT
30/07/2011 Pennerlay

David LE FLOCH et Séverine ROBIC
13/08/2011 3, Lot des 4 vents

Christian HUIBAN et Aurélie LE GALLO
03/09/2011 19, Rue de la Mairie

Décès

Marie-Louise LE GOURRIEREC née KERJOUAN	15/05/2011	Coët-Auquer
François LAVANANT	04/06/2011	Rue des Rosiers
Joachim LAVENANT	29/03/2011	19 Rue de la Gare
André LETOCARD	16/05/2011	Pen Poul
Albertine JAN née LOHEZIC	11/02/2011	Saint-Fiacre
Germaine LE GALLO née LE PAIH	22/03/2011	Kermabernars
Geneviève CANO née LE GAL	02/07/2011	Rte de Baud
Louis NICOL	14/04/2011	Kerfosse
Joseph NICOLO	02/06/2011	Kergevaise
Odette LE GOLVAN née LE CARRER	06/09/2011	Guernic St-Fiacre
Guy BELLEC	04/10/2011	St-Thuriau
Thérèse LE TONQUEZE née LE LAN	20/10/2011	Govéro
Jean-Baptiste LE GUIDEC	24/11/2011	Kergouave
Charlotte LE FLOCH	30/11/2011	Govéro

Écoles primaires
École publique Les Hirondelles
Tél. : 02 97 27 10 05
École Notre Dame de Joie
Tél. : 02 97 27 11 06

Centre Culturel
Jours et horaires d'ouverture
(Modifiés pendant les périodes
du Ticket-Sport-Loisirs
et de vacances du personnel)
Le lundi : 16h00 à 18h30
Le mardi : 16h00 à 18h30
Le mercredi : 9h00 à 12h00 - 13h30 à 18h30
Le jeudi : 16h00 à 18h30
Le vendredi : 17h00 à 18h30
Le samedi : 10h30 à 12h00
Tél : 02.97.27.14.65
Mél :
bibliotheque.stbarthelemy@orange.fr

Collèges (Baud)
Collège « Mathurin Martin »
Tél : 02 97 51 03 14
Collège « Notre Dame la Clarté »
Tél : 02 97 51 02 35

RIPAM (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles)
Tél. : 02 97 51 02 19
Mél. : ram@mairie-baud.fr

Divers
Allo Service Public - Tél : 3939
Perte ou Vol de carte de crédit
Tél : 0892 705 705
Météo-France
Tél : 0892 680 256 ou 3250

Urgences
Pompiers : 18
SAMU : 15
Urgence depuis un portable : 112
Gendarmerie de Baud
02 97 51 03 07 ou 17
Centre Antipoison : 02 99 59 22 22

La Poste Tél : 02.97.27.11.08
Jours et horaires d'ouverture
Le lundi : 13h à 16h45
Le mardi : 9h30 à 12h30
Le mercredi : 9h00 à 12h30
Le jeudi : 9h00 à 12h30
Le vendredi : 13h à 16h45

Des effectifs en hausse à l'école les hirondelles

Cette année, notre école a accueilli de nombreux élèves : elle compte actuellement 80 inscrits. Le personnel de l'école n'a pas changé : Laëtitia Philippot reste à la direction de l'école et enseigne en cycle 2, Marianne Lorgouilloux enseigne en cycle 1, secondée par Nadia Guyomard, et Mary Le Cloërec enseigne au cycle 3. Face à l'augmentation des effectifs, la mairie a embauché sur un poste d'ATSEM, Paméla Cocoual, à temps non complet.
L'aide précieuse du personnel municipal est toujours présente. Joséphine Le Priol, cantinière, est partie à la retraite et a été remplacée par Delphine Visdeloup. Paméla Cocoual est toujours responsable de l'accueil périscolaire. David Le Gallo, l'animateur communal, continue d'intervenir dans l'école afin d'animer des ateliers avec les enfants.
L'école est devenue Ecole Numérique Rurale grâce à la mairie : tous les enfants ont la possibilité de pratiquer les bases informatiques avant leur entrée en 6ème.
Cette année est chargée de projets. Les élèves de la classe de cycle 3 partiront en classe de découverte en juin 2012. Beaucoup d'actions organisées par les enfants et l'Amicale laïque permettront de financer ce projet. La classe de cycle 2 va créer son jardin d'école avec l'aide de la mairie et des parents. Les élèves de maternelle feront des sorties en fonction des projets déterminés en cours d'année. L'an dernier ils se sont rendus au zoo de Pont Scorff, afin de découvrir les animaux. Les enseignantes envisagent de faire participer l'école à la labellisation d'éco-école : un projet sur le développement durable et l'économie d'énergie.
De nombreux projets sont aussi reconduits :
L'école adhère toujours à l'OCCE et participe au projet SeauS Blavet. 10 séances de piscine auront lieu au 3ème trimestre. Fabien Robbe de l'école de musique interviendra au 3ème trimestre dans le cadre d'un projet concerté. L'aide personnalisée continuera à donner un coup de pouce aux élèves en difficulté sur un point précis le mardi et jeudi soir.
Nous présentons à tous les habitants de Saint Barthélémy nos meilleurs vœux et remercions toutes les personnes qui aident l'école à réaliser ses projets et œuvrent à la réussite de tous les enfants.

L'équipe enseignante

Les principales décisions du conseil municipal au 2ème semestre 2011

Breiz Bocage
Le dispositif Breizh Bocage est spécifique à la Bretagne pour la période 2008-2013.
L'analyse globale du territoire de St Barthélemy a permis de mettre en évidence les zones prioritaires de restauration du bocage. La protection du bocage permettra, entre autre, de préserver le patrimoine, de protéger la ressource en eau et de limiter les risques d'inondation. Avec les documents d'urbanisme, la commune pourra protéger le patrimoine communal. La commune de St Barthélémy présente une juxtaposition de facteurs de risques en matière de transferts des polluants vers l'eau : fortes pentes, 74% des surfaces agricoles occupées par des cultures. La restauration du bocage pourra contribuer à limiter ces risques. Actuellement l'inventaire non exhaustif du bocage réalisé en 2004 fait ressortir une densité bocagère très faible.
En septembre 2012, le Conseil Municipal devra mettre en place une commission « bocage » qui suivra l'évolution et la protection du bocage.

Acquisition foncière
Le Conseil Municipal a donné son accord pour l'acquisition d'une parcelle d'environ 1 000 m² à la SCI Lola pour la somme de 30 000 euros. Le nettoyage du terrain a été effectué par la Sarl Le Rouzic de Melrand.

Plan d'accessibilité à la voirie et aux espaces publics
Le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité pour l'établissement d'un arrêté réglementant et interdisant le stationnement des véhicules sur les trottoirs et espaces réservés aux piétons et personnes à mobilité réduite sur l'ensemble de l'agglomération. La gendarmerie de Baud sera chargée de son exécution.

Lotissement Prad Izel
La réception des travaux a eu lieu le 19 octobre 2011. Le conseil Municipal a fixé le prix de vente à 39 euros ttc le m² soit 32,60 euros ht. Il est à présent possible de déposer les permis de construire.
Dénomination des deux voies créées : «Prad Izel » pour la nouvelle voie adjacente à la Rue des Rosiers et «Hent-Er-Prad » pour la nouvelle voie adjacente à la Rue de la Poste.

Travaux
Rue de la Gare :
Aménagements pour un montant de 137 587,55 euros ttc.
Entretien de voirie : route de Saint Guen (du Galuage à la route de Bodrain), virage du Squirio et l'accotement rue de Pont-Marat pour un montant de 90 000 euros ttc..

Les parents s'impliquent

Avec l'arrivée de nouvelles familles ayant montré leur volonté de s'impliquer dans la vie de l'école, le bureau a été complètement renouvelé au mois d'octobre dernier. L'Amicale tient d'ailleurs à remercier l'ancienne équipe pour son implication passée, présente et future mais également pour sa disponibilité lors de nos prises de fonctions. Les animations et projets que l'Amicale proposera cette année permettront de financer une partie de la classe découverte des enfants de cycle 3 mais aussi les activités ludiques qui font la joie de tous nos enfants de 2 à 10 ans tout au long de l'année.
L'Amicale Laïque espère vous retrouver avec plaisir le 1er avril 2012 pour le traditionnel repas, mais également à la kermesse de fin d'année scolaire qui débutera par un défilé des enfants dans le bourg de Saint-Barthélémy. D'autres projets sont en cours de préparation, mais un peu de patience, nous vous en reparlerons !
Pour l'instant, toute l'équipe de l'Amicale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une très bonne année 2012.

Aurélie MATURANA,
Présidente de l'Amicale Laïque

Nouveau Bureau
Vice-présidente : Madame Virginie Hurez
Trésorière : Madame Béatrice Mercier
Secrétaire : Madame Karine Le Gratiet
Secrétaire-Adjointe : Madame Stéphanie Le Penne

Calendrier des manifestations 2012

6 janvier Soirée des Vœux	Municipalité
15 janvier Bal	Club des Anciens
28 janvier Coupe de Bretagne	Steren Dards Club
5 février Raclette	Ogec
4 mars Repas	Chasseurs
11 mars Vide grenier	AS St-Barth Foot
18 mars Bal	Club des Anciens
1er avril Bœuf bourguignon	Amicale laïque
Avril Couscous à emporter	Ogec
8 mai CRepas	Anciens d'AFN
20 mai Bal	Club des Anciens
2 juin Kermesse	Amicale laïque
10 juin Fête de Kergallic	AS St-Barth Foot
16 juin Soirée crêpes	Ogec
26 août Fête Saint-Fiacre	AS St-Barth Foot
23 septembre Bal	Club des Anciens
7 octobre Couscous	Amicale laïque
11 novembre Repas	CCAS/Municipalité
8 décembre Téléthon	

Du nouveau, côté commerçants...

Angélique coiffure esthétique

Depuis le 6 juillet, Angélique et son équipe vous accueillent dans un salon mixte de coiffure et d'esthétique, moderne et convivial aux couleurs gaies et acidulées.
Angélique est à votre écoute et vous propose toutes les dernières techniques de coupe et de coloration. Selon vos souhaits, elle apporte à vos cheveux du mouvement et leur donne les teintes les plus exactes et les plus tendances.
C'est dans une vaste cabine attenante, agréable et relaxante que, Emilie, diplômée d'État, vous accueille et vous propose une grande variété de soins : Massage aromathérapie, Gommage marin, Beauté des mains et des pieds, Epilations...

Nous leur souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite.

Angélique coiffure
4, route de Baud
Tél : 02.97.27.10.46

Pat' à Pizz

Depuis le 7 novembre, Nicolas et Marie Chopin vous accueillent dans leur établissement situé au centre du bourg : « Pat' à Pizz Brasserie - Pizzeria ».
Ils sont heureux de vous recevoir dans un cadre sympathique et convivial, que vous soyez en famille, entre amis, en groupe pour toutes les occasions.
Evidemment, ils vous proposent d'appétissantes pizzas cuites au Feu de bois : petite, moyenne et MAXI ... 45cm, à déguster sur place ou à emporter, mais aussi des pâtes italiennes, salades, hamburgers et spécialités : viandes, volailles et poissons.

En semaine, une « Formule Midi » vous est proposée.
Nous leur souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite.

Pat' à Pizz
2, route de Baud
Tél : 02.97.27.10.64

Écoles primaires
École publique Les Hirondelles
Tél. : 02 97 27 10 05
École Notre Dame de Joie
Tél. : 02 97 27 11 06

Centre Culturel
Jours et horaires d'ouverture
(Modifiés pendant les périodes
du Ticket-Sport-Loisirs
et de vacances du personnel)
Le lundi : 16h00 à 18h30
Le mardi : 16h00 à 18h30
Le mercredi : 9h00 à 12h00 - 13h30 à 18h30
Le jeudi : 16h00 à 18h30
Le vendredi : 17h00 à 18h30
Le samedi : 10h30 à 12h00
Tél : 02.97.27.14.65
Mél :
bibliotheque.stbarthelemy@orange.fr

Collèges (Baud)
Collège « Mathurin Martin »
Tél : 02 97 51 03 14
Collège « Notre Dame la Clarté »
Tél : 02 97 51 02 35

RIPAM (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles)
Tél. : 02 97 51 02 19
Mél. : ram@mairie-baud.fr

Divers
Allo Service Public - Tél : 3939
Perte ou Vol de carte de crédit
Tél : 0892 705 705
Météo-France
Tél : 0892 680 256 ou 3250

Urgences
Pompiers : 18
SAMU : 15
Urgence depuis un portable : 112
Gendarmerie de Baud
02 97 51 03 07 ou 17
Centre Antipoison : 02 99 59 22 22

La Poste Tél : 02.97.27.11.08
Jours et horaires d'ouverture
Le lundi : 9h00 à 12h00
Le mardi : 9h30 à 12h30
Le mercredi : 9h00 à 12h00
Le jeudi : 9h00 à 12h00
Le vendredi : 9h00 à 12h00
Le samedi : 9h00 à 12h00

Effectifs à la hausse

L'année scolaire 2010-2011 s'est déroulée sans encombre à l'école Notre Dame de Joie.
Nos effectifs se sont maintenus à la hausse à l'approche de la rentrée 2011-2012. Ceci nous a permis d'obtenir, après plusieurs années de demande, un demi-poste supplémentaire permettant de soulager la classe des plus jeunes.

Comme tous les ans, les enfants ont un certain nombre d'activités dans les deux classes.
Grâce à Mr Fabien Robe, nos élèves profitent, chaque année d'un apport supplémentaire en musique, au 3ème trimestre pour 2010-2011. Cela se poursuit au 1er trimestre pour cette année scolaire 2011-2012. Les parents seront conviés avant les vacances de Noël à venir pour écouter le travail effectué.
Il y aura cette année encore, l'activité piscine à Baud, au troisième trimestre ; nous serons accompagnés de David Le Gallo et de certains parents disponibles.
Nous retrouvons aussi David à la Bibliothèque où les livres servent tous nos projets littéraires et autres.
Les enfants du cycle 2 ont eu une activité danse en septembre-octobre, grâce à l'intervention de Mathilde Dinard, professeur de danse à l'Ecole de Musique et de Danse de Baud. Un beau projet de Danse à l'école autour du corps.

Activités et rencontres ayant eu lieu en 2010-2011

- Carnaval en février comme tous les ans, avec goûter « crêpes » (reconduit en 2012)
- Rencontre sportive avec les écoles du réseau de Baud pour tous les enfants
- « Relais du Blavet » par la classe des grands, avec transmission de flamme, pour fêter le centenaire de l'UGSEL.
- Journée cm² au Collège de Baud (reconduite en 2011-2012)

Les principales décisions du conseil municipal au 2ème semestre 2011

Radon
Accord après consultation du Conseil Municipal, pour attribuer la réalisation des dépistages radon de l'Ecole Municipale à la Société Cap Amiante Environnement de Vannes pour un montant de 448,00 euros ttc.

Recensement de la population
Le Conseil Municipal, après étude des courriers des différents candidats, a décidé de confier le recensement de la population, du 19 janvier 2012 au 18 février 2012, à Aurélie Maturana, Charlotte Le Cren et Elisabeth Ollivaux. Elles seront encadrées par Evelyne Eledu, coordonnateur communal en relation avec l'INSEE.

Préfecture
Monsieur Bernard Le Gallo a été désigné Délégué de l'Administration par la Préfecture pour les révisions de la liste électorale.

Contrat Fourrière Animale
Accord du Conseil Municipal, pour l'adhésion à la Société « Chenil Service » de Ploeren.

Personnel Communal
Le Conseil Municipal a décidé la création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet 23/35èmes à compter du 1er octobre 2011. Il a décidé de confier le poste à Mademoiselle Paméla Cocoual.

Achat & Contrats
(Après consultation au mieux disant)
Renouvellement du contrat de maintenance pour 3 ans avec la Société Ségilog pour un montant de 2 430 euros ht. par an.
Maintenance de la dématérialisation des actes administratifs pour 3 ans auprès de la société Ségilog pour un montant de 638,66 euros TTC.
Achat de matériel informatique, ordinateur portable et 2 écrans de projection pour un montant total de 1 164,96 euros ttc.

Logements Locatifs
L'appartement n°1 Impasse du Presbytère a été loué à compter du 1er août à Monsieur Tanguy et Mademoiselle Kervinio.

L'appartement n°6 Impasse du Presbytère a été loué à compter du 15 octobre à Monsieur Quentin Bavouzet et Mondemoiselle Jessica Kermorvant.

Le studio n°5 Route de Baud est libre à la location. Prix du loyer : 189,74 euros.

L'appartement n°3 Impasse du Presbytère sera libre à la location à compter du 1er mars 2012. Prix du loyer : 293,17 euros.

Nouveau bureau pour l'Ogec

L'année a débuté par le vote du nouveau bureau. Les 2/3 des membres sont restés présents: Lionel Nouvel et Lydie Bellil ont gardé leur poste de secrétaire et secrétaire adjointe; Sylvie Le Louër assiste désormais Guénaël Rio élu trésorier; Françoise Fleury anciennement vice-présidente devient présidente, secondée par Philippe Le Dortz.

En Mai, nous avons voté les nouveaux statuts d'association de gestion des établissements d'enseignement catholique et pour la rentrée, l'OGEC, en sa qualité d'employeur, a embauché une nouvelle aide maternelle : Mme Yvette Le Tutour.

Durant l'année, Le bureau se substitue à l'APEL et organise diverses manifestations dont les bénéfices participent au fonctionnement de l'école.

Le loto de Juin plutôt décevant, sera remplacé par une soirée «raclettes» le 4 Février 2012 à la salle Polyvalente.

En Janvier et Mars, pour la grande satisfaction des amateurs de «bouillie de millet», notre petite équipe s'affairera en cuisine pour une cuisson de 4 heures.

Une partie de la ferraille récoltée en Mai sera recyclée en vélo, les plants de tomates offerts par Jean-Paul Le Gal au profit des deux écoles, en livres.

Comme chaque année, le couscous à emporter d'Avril a fait l'objet de nombreuses commandes. Enfin le «Rost-er-Forn» d'octobre s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. La participation massive des parents d'élèves y est sans doute pour quelque chose. «MERCI ENCORE ».

En Février 2012 seront élus les nouveaux membres de l'OGEC.

Mme FLEURY: Présidente de L'OGEC

Aide aux Devoirs
Depuis le 1er décembre dernier seulement, (le nombre d'inscriptions étant insuffisant), neuf enfants du CP au CM2 de l'école «Les Hirondelles» bénéficient de ce service tous les jeudis soirs. Cette année les encadrants bénévoles sont : Evelyne Eledu, Hélène Daniel, Guy Le Rouge et David Le Gallo.
Pour tous renseignements, contacter la Mairie au 02.97.27.10.88

La FNATH c'est Quoi ?
Elle permet à ceux qui sont victimes :
D'accidents du travail, de la route, de la vie privée, de maladie professionnelle, handicap de naissance ou à la suite de maladie, de ne plus être seuls.
La FNATH conseille, défend, chaque personne qui s'adresse à son service juridique interdépartemental. Elle est habilitée à vous représenter, vous assister devant les juridictions de la Sécurité Sociale, la mutualité sociale agricole, la MDA ...
La Section de Baud, administré par un conseil d'administration, est composée de 130 adhérents répartis sur le canton (Baud, Bieuzy Les Eaux, Guénin, Melrand, Pluméliau, Saint Barthélémy et Camors).
Les permanences juridiques de la Section de Baud, se tiennent tous les derniers jeudi du mois de 9h00 à 10h00 à la mairie de Pluméliau.
Pour de plus amples renseignements, nous contacter ...

Bureau :
Président : Alain Robino (Baud)
Trésorier : Gérard Le Cam (Baud)
Membres pour Saint Barthélémy :
Fernand Le Goudivèze
FNATH – Lorient :
5, rue Maître Esvelin
56100 Lorient
Tél : 02.97.64.30.04
Fax : 02.97.64.34.79
Mél : fnath56@wanadoo.fr
Site : www.fnath56.org

Semaine bleue : les aînés et jeunes pour un échange

Chants et danses au programme

Le vendredi 22 octobre 2011, à partir de 14h00, s'est déroulée une après-midi organisée avec les enfants du cycle deux et du cycle trois des deux écoles, dans le cadre de la Semaine Bleue. Cette initiative leur a permis de retrouver une vingtaine d'aînés à la salle polyvalente pour un échange.
Au programme : des chants, des poèmes et des danses ont été présentés et des jeux de société ont fait participer toute l'assemblée.
A l'issue de cette après-midi un goûter a été offert par le CCAS.

Colis de Noël
Les Colis de Noël des personnes âgées ont été préparés par les membres du CCAS. La distribution à domicile, en maison de retraite ou à l'hôpital a été effectuée par un membre du CCAS ou du Conseil Municipal.

Ecowatt
JAvec Ecowatt, réduisez votre consommation d'énergie ! L'hiver arrive, et avec lui les basses températures. Grâce au dispositif Ecowatt, adoptez les bons gestes « énergie », réduisez vos factures et contribuez à éviter les coupures d'électricité sur le territoire breton. Vous aussi, adoptez l'EcoW'attitude et rejoignez les 30 800 écowacteurs bretons. Une inscription sur le site internet www.ecowatt-bretagne.fr vous permettra de recevoir par sms, courrier électronique ou flux RSS, des alertes qui vous inviteront à modérer votre consommation d'énergie. La démarche EcoWatt s'inscrit dans le cadre du pacte électrique breton. Elle fait partie des actions de Maîtrise de la Demande en électricité mises en œuvre pour répondre aux problématiques spécifiques de pointes de consommation. Pour en savoir plus sur le pacte électrique breton : http://www.plan-eco-energie-bretagne.fr

Piégeage de Ragondins
La 15ème campagne de lutte intensive contre les ragondins s'est déroulée du 18 octobre au 24 novembre. Elle était organisée par la Fémodec (Fédération Morbihannaise de Défense Contre les Ennemis de la Culture). 13 ragondins, 1 vison et 1 martre ont été capturés par quatre chasseurs piégeurs bénévoles (Jean Perron, Emile Perron, Jean Allano et Yvon Lavenant). La commune les remercie.
Cette campagne de lutte contre les ragondins permet de limiter les dégâts sur les digues, les rives des étangs et les bords de rivières.

L'AS St-Barth cherche son second souffle

L'AS Saint-Barthélémy Football poursuit sa route cette année en D3 après un maintien acquis un peu avant la fin du championnat pour l'équipe fanion. L'équipe B, quant à elle, a terminé au pied du podium du championnat de D4 concluant ainsi une saison réalisée dans la bonne humeur.
Cette année, le club a souhaité se donner les moyens de réussir en engageant un entraîneur pour les équipes séniors : Antoine Caherec. C'est donc sous sa houlette que les 35 licenciés (un chiffre en progression depuis quelques années) ont repris l'entraînement début août. Malgré des résultats encourageants lors des matchs amicaux disputés lors de la pré-saison, les résultats en championnat sont pour l'instant décevants pour l'équipe A, actuellement avant-dernière de son groupe. L'équipe B poursuit, elle, sa progression puisqu'elle continue comme l'année dernière à flirter avec le podium. Nous vous attendons nombreux le dimanche pour soutenir les Jaunes et Noirs le long des barrières du stade Edouard Le Thuaut.
Les jeunes sont eux toujours en entente avec Guénin pour les plus petits et en groupement avec Pluméliau et Guénin pour les plus grands. C'est d'ailleurs une équipe de U15 (enfants âgés de 12 et 13 ans) qui joue ses matchs à domicile sur le stade bartholoméen le samedi. N'hésitez pas à venir les supporter, vous y trouverez un jeu de qualité.
Innovation à Saint-Barthélémy le 27 mars dernier avec la 1ère édition du vide-grenier de l'AS Saint-Barthélémy : ce premier rendez-vous avec les chineurs et exposants locaux a été couronné de succès avec un peu moins de 600 visiteurs et une cinquantaine d'exposants, réunis dans une ambiance conviviale. Notez tout de suite la date du prochain vide-grenier : le 11 mars 2012. Nous vous attendrons encore plus nombreux, que vous veniez vendre, acheter ou simplement flâner... Le club a aussi organisé ses deux fêtes habituelles : la Fête de Kergallic au mois de juin et le Pardon de Saint-Fiacre au mois d'août. Ces deux fêtes seront reconduites en 2012.

Le club, les joueurs et les dirigeants vous souhaitent une très bonne année 2012 !

La classe 1 s'est réunie pour une belle journée de retrouvailles

47 personnes ont participé à la journée de retrouvailles des classes 1.
Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, l'assistance s'est retrouvée pour la photo souvenir, avant de partager le repas à la salle polyvalente.
Cinq octogénaires ont présidé la journée : Albertine Le Paih, Thérèse Le Cornec, le père Louis Le Strat, Joseph Kerjouan et Raymond Henrio.

Un seul bébé était présent pour la photo : Nolan Caro, du village de Penpoul, né le 12 mai.

Pérenniser l'avenir du club de basket

Le Basket Bro Baod, qui compte un peu plus d'une centaine de licenciés regroupent les anciens clubs de Baud, Pluméliau et Saint-Barthélémy, mais également des licenciés des communes voisines.
Pour la saison actuelle, le club a engagé 9 équipes, tous âges confondus, chacune encadrée par des joueurs seniors ou entraîneurs formés et diplômés.
Deux équipes mini-poussins suivies par David Le Gallo et Laurent Hamon ; Une équipe poussins coachée par Kévin Le Loire ; Une équipe poussines encadrée par Anne Le Bel ; Une équipe benjamins suivie par Elodie Lorand ; Une équipe benjamines coachée par Audrey Jacques ; Une équipe cadettes encadrée par François Allano ; Une équipe seniors masculine coachée par Gérard Le Loire ; Une équipe seniors féminine suivie par François Le Bellour.
L'apprentissage du basket peut débuter à partir de 4 ans, et il n'y a pas d'âge de limite pour démarrer dans ce sport, tout le monde est évidemment le bienvenu. Les horaires et lieux d'entraînements sont consultables sur le site : basketbrobaod.viabasket.fr
Depuis la saison 2010/2011, nous avons mis des actions en œuvre pour pérenniser l'avenir du club comme l'embauche d'une salariée, Melle Audrey Jacques, qui s'occupe des entraînements des jeunes et du management du club, ou encore de la mise en place de deux entraînements hebdomadaires pour certaines équipes de jeunes. Ces actions commencent à porter leurs fruits puisque nous avons vu une augmentation des licenciés chez les enfants et l'équipe poussine a été vice-championne du Morbihan en mai 2011. Cette année, le bureau et le conseil d'administration travaillent sur le projet associatif du club. Ce projet exprime nos ambitions et définit le cadre de développement que nous mettons en place sur le plan sportif, éducatif, social et économique.

Contacts
Audrey Jacques : 06 84 51 00 28
Kévin Le Loire: 06 09 40 92 25.

UNC - AFN Saint-Barthélémy
Le dimanche 8 mai, lors de la cérémonie commémorant le 66ème anniversaire de la fin de la guerre 39-45, Monsieur Noël MAHO Maire de Saint-Barthélémy a remis la médaille du mérite UNC à Pierre NICOL Président de la section UNC-AFN.
Après le vin d'honneur offert par la municipalité, avec nos camarades de Baud et en présence des Maires des deux communes, nous nous sommes réunis à la salle polyvalente pour notre repas annuel.
Lors de notre sortie annuelle, le jeudi 16 juin, nous sommes allés dans le Finistère à Bénodet (visite d'un parc botanique et remontée de la magnifique rivière l'ODET, jusqu'à Quimper et visite de cette ville).
La section UNC-AFN de Saint-Barthélémy compte actuellement 33 adhérents.
Bonne année à toutes et à tous.

Nationalité Française

Le lundi 12 décembre 2011, lors d'une cérémonie organisée à la sous-préfecture et présidé par le sous- préfet, Bernard Le Menn, seize personnes ont reçu les documents officialisant l'octroi de la Nationalité Française. Parmi elles, il y avait Thomas Paul Andrews de Saint-Barthélémy.

L'Art dans les chapelles a vingt ans

A l'occasion du 20ème anniversaire de l'Art dans les chapelles, la chapelle de St Adrien a accueilli l'artiste Jean-Marc Cerino.
L'artiste a développé un travail prenant en compte la représentation de personnes rencontrées dans diverses situations de vie, voire de désocialisation. Si ses peintures, par delà la singularité de chaque modèle, les décontextualisent c'est pour renvoyer chacun à un même fond, à une même communauté.
Dans ces peintures traitées à la cire, en blanc, ton sur ton, deux gestes apparemment contradictoires sont présents qui se rencontrent, se télescopent, dialoguent sans se neutraliser ou se nier : celui de la figuration de ces personnes et celui du recouvrement monochrome. Cela crée une tension à même la toile entre surface et profondeur, entre les figures représentées et le "fond".
Dans ce travail, la recherche formelle ne se départit jamais des thèmes abordés : ceux-ci ne sont jamais laissés orphelins d'une forme.
5151 personnes ont pu admirer cette œuvre.
La permanence était assurée par Rose Marie Guillermic qui a su chaleureusement accueillir, renseigner et guider les visiteurs tout au long de cette saison 2011.

Maison des Arts à Baud
Après 18 mois de travaux, la Maison des Arts a ouvert officiellement ses portes le lundi 07 novembre 2011 sur le site du Scaouët à Baud. Elle accueille désormais les 200 élèves de l'école de musique et les 100 élèves de la nouvelle école de danse. Cet équipement, conçu par les cabinets Chochon-Pierre et Maurand-Remicourt, est le premier bâtiment construit par Baud Communauté suivant les prescriptions du développement durable. En effet, cette construction est équipée d'une chaudière bois, d'une ventilation double flux et d'un mur trombe qui récupère la chaleur. À l'extérieur, le toit et la façade sont en partie végétalisés. Un forum extérieur, réalisé par un plasticien, permet d'accueillir des manifestations. Le bâtiment dispose également d'un auditorium de 80 places.

Office de tourisme à Saint-Nicolas des Eaux
Le nouvel office de tourisme a ouvert ses portes en juin 2011 - Promenade des Estivants à Saint-Nicolas des Eaux sous la direction d'Émilie Sirgant. Pendant la période estivale, près de 2000 touristes ont été accueillis dans un bâtiment rénové par Éric Maurand, architecte, qui à su lui garder son cachet initial. L'office de Saint-Nicolas des Eaux fonctionne en complémentarité avec celui de Baud qui sera lui aussi amélioré en 2012.

La livraison de la ZA QUALIPARC de Port-Arthur 2 à Pluméliau
La zone d'activités de Port-Arhur 2 a été totalement aménagée dans le cadre de la démarche QUALIPARC. Cela signifie, qu'avec l'aide des cabinets Servicad et Poinas, des aménagements de qualité ont été réalisés en prenant en compte la gestion des eaux pluviales, la gestion de l'espace, le stationnement et les aménagements paysagers. Cette zone a pour vocation faciliter l'implantation des entreprises artisanales. Elle propose un cahier des charges souple pour permettre à chaque porteur de projet de réaliser son bâtiment sans contraintes excessives.

A la recherche de nouveaux retraités

De plus en plus nous perdons des adhérents avec la population vieillissante. Nous manquons de nouveaux retraités. Nous restons malgré tout un club bien dynamique avec le loto du dernier mardi de chaque mois : journée bien appréciée par les jeunes et moins jeunes. En fin d'année nous terminons cette activité par un bon repas servi au Relais de Bonvallon (68 personnes).
Le 16 janvier, 1er bal de l'année avec les «Campanéros» (bonne réussite). Le 20 janvier Fête des Rois : vin, café, mousseux, sans oublier la délicieuse Galette de Laurent. Le 20 mars, 2ème bal avec «Illusion». Le 24 mars, 1er repas du printemps toujours bien servi et animé. Le 15 mai, 3ème bal avec «Nuit de Chine». Le 25 mai, sortie à Brest, visite guidée du fort de Montbarey datant de Louis XVI avec ses ruines et divers matériels de la guerre, suivie d'un cochon grillé et son cérémonial. Le 11 septembre, 4ème bal avec «Nuit de Chine» (petite affluence). Le 27 septembre, sortie presqu'île de Guérande, visite de la ville avec ses places et ruelles pavées, ses portes et ses monuments «La Collégiale St-Aubin» et ses remparts suivie de la traversée des marais. Retour par la route côtière et ses superbes paysages (la mer, les criques, etc...). Nous passons par le Croisic, le Pouliguen, la Baule et ses somptueuses villas et sa magnifique plage de sable fin. Journée très ensoleillée et chaude. Nous sommes revenus enchantés et ravis. Le 20 octobre, repas de fin d'année: succès habituel avec 106 personnes. Pour finir l'année, une sortie à Ruffiac est prévue avec un spectacle comique, suivi d'un excellent repas dansant à Monteneuf.
Bonne année et meilleurs vœux 2012 à toutes et à tous.

La Présidente, Madame Thomazic

Joséphine part à la retraite

Joséphine Le Priol a fait valoir ses droits à la retraite le 1er août dernier à tout juste 60 ans, après 22 années passées à cuisiner pour les enfants.
Une petite réception a été organisée à l'intention de la retraitée le vendredi 18 novembre dernier.
Les élus du Conseil Municipal, le personnel communal, ainsi que sa famille entouraient Joséphine. Le maire, monsieur Noël Maho, a retracé son parcours et l'a chaleureusement félicitée. Fleurs et cadeau lui ont été offerts à cette occasion.
Bonne et longue retraite Fifine !

Collecte de jouets, livres : un Noël pour tous !

Les enfants de notre commune ont pu apprécier cet été la présence de trois nouveaux jeux installés près du plan d'eau de Kergallic. Ceux-ci ont été acquis grâce à la détermination des jeunes conseillers municipaux qui ont su convaincre leurs collègues adultes de l'intérêt de telles acquisitions
C'est avec autant de dynamisme que les jeunes élus du Conseil municipal enfants se sont montrés, à l'approche de Noël, actifs et solidaires, en apportant leur soutien à une noble cause.
Partant du constat que de plus en plus de familles souffrent pendant les fêtes de Noël de ne pas pouvoir offrir de cadeaux à leurs enfants, ils se sont mobilisés en organisant le samedi 10 décembre, bravant le froid, une collecte de jouets, de livres, de vêtements pour enfants et de denrées alimentaires non périssables.
Ils ont ensuite apporté leur collecte aux Restaurants du Cœur de Pontivy pour une distribution aux familles démunies du secteur.
Ce fut l'occasion pour eux de visiter les locaux de l'association et de pouvoir mesurer ainsi l'importance du travail accompli par les bénévoles. Peut-être que des vocations ont germées ce jour-là ...
Les dons ont été nombreux, aussi, les jeunes élus tiennent à féliciter et à remercier la population pour cet élan de générosité qui a permis à de nombreux enfants déshérités de connaître les joies de Noël.
Nos jeunes conseillers poursuivront leur travail en 2012 avec un projet qui leur tient également à cœur : la sécurité routière. Ainsi, après avoir sensibilisé les automobilistes mal stationnés en apposant sur leur pare-brise des papillons, ils réaliseront des panneaux de prévention qui seront installés aux entrées de bourg.

baud-communaute@orange.fr
Le nouveau site Internet de Baud Communauté apporte à chacun toutes les informations sur les services de Baud Communauté. Vous pouvez également télécharger un certain nombre de documents pratiques ce qui évite de vous déplacer.

Déchets : L'ouverture de la recyclerie à Locminé
Un projet intercommunautaire.
La quantité de déchets se retrouvant en déchèterie ne cesse de croître. Certains de ces objets/déchets sont parfois en très bon état, voire même neufs ! Ce gaspillage peut être évité en donnant une seconde vie à ces objets.
Trois communautés de communes, Baud, Locminé et Saint-Jean Brévelay ont travaillé pendant plusieurs mois à la création d'une recyclerie intercommunautaire.
Celle-ci a ouvert ses portes le mercredi 16 novembre à Locminé (zone de Kerjean).
Depuis janvier 2011, Locminé Communauté a acquis la compétence «insertion». Un nouveau chantier d'insertion est créé autour de la recyclerie afin de pouvoir proposer des postes plus adaptés au public féminin. 10 personnes en insertion ont été recrutées pour une durée minimale de 6 mois sur des postes en magasin et en déchèterie. Les objets récupérés sont revendus à bas prix et l'argent des ventes sera utilisé entièrement pour le fonctionnement de la recyclerie (fournitures, petits matériels...)
Une personne sera présente à la déchèterie de Pluméliau (les horaires seront indiqués en déchèterie) et une autre à Melrand (le lundi uniquement) pour évaluer et collecter les objets qui pourraient avoir une seconde vie (vaisselle, meubles, livres...).
Les vêtements ne sont pas collectés à la recyclerie. Il faut les déposer dans les bornes «vêtements» situés sur le territoire.
Voici les horaires du magasin «Le Grenier», Zone de Kerjean à Locminé (Rte de Vannes) : Mercredi : 10h-12h ; 14h-18h30 ; Vendredi : 14h-18h30 ; Samedi : 10h-12h ; 14h-19h

La pluviométrie 2011 vue par Georges Nédéllec...

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
JANVIER	159,3	204,8	72,7	37,6	94,2	182,0	186,8	75,5	125,0
FÉVRIER	95,7	28,8	38,4	80,6	171,3	82,3	68	182	109,5
MARS	29,0	72,4	55,7	164,0	106,2	116,8	53,5	87,0	19,7
AVRIL	34,1	88,8	83,4	48	56,4	79,3	86,7	21,7	10,5
MAI	56,2	43,7	52,2	71,4	95,5	95,1	64,4	55,3	52,2
JUIN	22,7	29,4	27,1	11	143,6	34,8	52	34	80,7
JUILLET	63,8	114,7	57,1	28,0	83,2	66,8	77,8	40,3	58,0
AOÛT	15,2	143,9	31,8	53,9	81	80	53,5	60,5	107,2
SEPTEMBRE	20,4	26,9	42,0	62,7	20,0	99,4	30,2	81,0	49,5
OCTOBRE	111,2	194,7	131,3	183	18,5	94,4	110,7	250,5	67,5
NOVEMBRE	165,1	25,9	110,2	117,7	83,0	105,2	294,3	253,8	70,0
DÉCEMBRE	92,4	44,5	91,2	227,6	83,1	68,4	155	96,5	249,2
Total (mm)	**865,1**	**1018,5**	**793,1**	**1085,5**	**952,9**	**1104,5**	**1232,9**	**1238,1**	**999**

Habitat : L'OPAH est entrée dans sa phase opérationnelle

Depuis 2011, les propriétaires occupants ou bailleurs peuvent solliciter le PACTARIM, opérateur choisi par Baud Communauté, pour étudier les projets d'amélioration de leurs habitations. Suivant le type de travaux et le montant des ressources des candidats, des subventions substantielles peuvent être attribuées et notamment par Baud Communauté.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le PACTARIM directement au 02.97.40.22.80 ou vous rendre aux permanences qui se tiennent, soit à la Maison du Développement Économique - Chemin de Kermarec à Baud les 1ers et les 3èmes mardis de chaque mois de 10h à 12h, soit à la Mairie de Pluméliau le 1er mardi de chaque mois de 14h à 15h.

Zones d'activités de Kermestre et de Kermarrec à Baud

Une requalification attendue.

Ces deux zones d'activités ont été récemment transférées à Baud Communauté. Cette dernière a confié au cabinet Terragone la mission de les requalifier en poursuivant l'effort d'offrir aux entreprises et aux clients des aménagements de qualité. Les études sont actuellement en cours et l'objectif est de livrer les deux zones d'activités requalifiées pour la fin de l'année 2013.

La rénovation des services techniques de Baud Communauté

1.Une nécessité pour les salariés.

L'acquisition des locaux appartenant au Conseil Général du Morbihan situés sur la ZA de Kermarrec à Baud est actuellement en cours. En effet, le Conseil Général du Morbihan a construit un tout nouveau bâtiment et a accepté de vendre son site à Baud Communauté. Cette dernière entreprendra en 2012 l'étude d'une rénovation de ce bâtiment pour offrir aux salariés de meilleures conditions de travail.

La commémoration du 11 novembre

La cérémonie de commémoration de l'Armistice a rassemblé un bon nombre de personnes autour du Monument aux Morts.

Monsieur le Maire, Noël Maho, a lu le message officiel du Président de la République. Le Conseil Municipal enfants a rendu hommage aux victimes de guerre en récitant un poème de Jacques Hubert Frougier « 14/18 folie meurtrière », suivie du recueillement collectif

Un vin d'honneur a ensuite été proposé par la Municipalité.

Les « plus de 70 ans » (130 personnes) ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité et du CCAS et se sont retrouvés à la salle polyvalente. Monsieur Jean-Paul Bertho, Président de Baud Communauté et du CIAS y participait également. Monsieur le Loir, Conseiller Général, était excusé de même que Monsieur le Recteur. Tous ont savouré l'excellent déjeuner mitonné par « Les Traiteurs du Loch » de Grand-Champ.

CCAS : les trois doyens honorés au repas du 11 novembre

A cette occasion, trois doyens de l'assemblée ont été honorés par Mr Le Maire et La Municipalité :

Joséphine Le Roch de la Rue de la Poste née le 19 août 1918 (93ans)

Jean Kervarrec de Saint Rivalain né le 11 Décembre 1923 (88ans)

Eugénie Guégannic de Bodeven née 30 Septembre 1922 (89ans)

Ils ont reçu un bouquet de fleurs et un coffret dégustation offerts par le CCAS.

Les chansons, danses et histoires, ont égayé nos aînés pendant toute la durée du repas.

Rappel des services existants pour venir en aide aux personnes âgées ou en difficulté : Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et le portage de repas à domicile.

Renseignements en Mairie ou auprès de Odile Le Pabic, Vice Présidente du CCAS au 02.97.27.10.88

Sterenn Dards Club a fêté ses 20 ans

Le club de fléchettes traditionnelles de Saint-Barthélémy a vu le jour officiellement le 16 octobre 1991.
A l'origine du club, une Québécoise, Micheline, et un Irlandais, Kearon qui s'étaient installés au café de Saint-Adrien ou ils avaient installé une cible. Vu le nombre de personnes intéressées, le couple a proposé de créer un club. Pour sa première saison, le club s'appelait le CLUB de FLECHETTES de ST-ADRIEN. Yannick Troudet en était le président.
Le club vient s'installer l'année suivante (après la fermeture de St. Adrien), au Pub Sterenn Roz, et Dominique Lavenant prend la présidence du STERENN DARDS CLUB.
Ce nouveau lieu de jeu permet d'engager une seconde équipe. De nouveaux licenciés arrivent.
Le Sterenn Dards Club a accueilli 35 licenciés au fil des années, avec une moyenne de 14 par saison. Deux joueurs sont toujours présents depuis la création du club : Dominique Lavenant et Rod Peck.

Au cours de ces 20 années, le club a connu une accession au plus haut niveau départemental, ce qui lui a permis de jouer contre les meilleurs morbihannais.
Parallèlement aux championnats, le club participe à l'animation de la commune au travers d'événements : des tournois de club bien sûr, mais aussi les Open départementaux, la Coupe du Morbihan en individuel en 2000 et 2007, la Coupe du Morbihan par équipes en 2002, la Coupe de Bretagne en 2009 et 2011.
Aujourd'hui, pour la saison 2011-2012, l'effectif du club est de 14 licenciés : l'équipe A évolue en division 3 et l'équipe B en division 4.
Les fléchettes, un loisir... et un sport.

Bonne et Heureuse Année à Tous.

Renseignement : Pub Sterenn Roz ou www.cmf56.com et www.ffdarts.com

Future gendarmerie près de la RN 24
Un équipement structurant.
Baud Communauté a été officiellement retenue par l'État pour réaliser la future gendarmerie de Baud. Celle-ci comprendra une partie administrative et des hébergements. Elle se situera sur un nouveau site à proximité de la RN 24.

Déchets : Programme Local de prévention
Depuis septembre 2011, Baud Communauté s'est engagée dans un programme local de prévention. Ce programme débute par un diagnostic du territoire et la définition de plusieurs actions afin d'atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement de -7% des ordures ménagères et assimilées (ordures ménagères résiduelles et collecte sélective) sur 5 ans. L'ambassadrice du tri et de la prévention est en charge de l'élaboration de ce programme. Afin d'affiner le diagnostic, une opération «foyer témoin» sera réalisée courant février 2012 sur une durée de 3 mois. Pour cela un appel à candidature sera lancé via le site Internet de Baud Communauté et grâce à un affichage dans les mairies dès janvier 2012.
En quoi consiste l'opération : 12 foyers volontaires pèsent leurs déchets au quotidien pendant 3 mois. Dans un premier temps, les familles ne changent pas leurs habitudes. Dans un deuxième temps, les familles optent pour 3 gestes de réductions, par exemple, le compostage, le stop pub, l'achat des produits en gros.
Les objectifs sont de mettre en avant notre quantité de déchets au quotidien et ensuite de montrer qu'avec des gestes simples, on peut réduire ses déchets.
Pour plus d'informations sur les foyers témoins, rendez-vous sur http://ecocitoyens.ademe.fr/

Des réunions, visites et ateliers seront effectués pendant les 3 mois. Si vous souhaitez être informé sur le Programme Local de Prévention et/ou par l'opération foyer témoin, envoyez un mél à baud-communaute@orange.fr en mettant en objet : Programme Local foyer témoin

Les mardis du Blavet : des formations sous forme de conférences

Avec la participation financière de l'Europe (programme Leater du Pays de Pontivy), le Syndicat de la Vallée du Blavet organise des formations sous forme de conférences afin de permettre aux acteurs touristiques (hébergeurs, restaurateurs, techniciens communaux, élus...) d'améliorer ou rafraîchir leurs connaissances pour être à même d'orienter, renseigner et discuter du patrimoine de notre région avec leurs visiteurs.
Les Mardis du Blavet sont l'occasion de découvrir un lieu différent à chaque fois, l'après midi de 14h à 16h ou en soirée de 20h à 22h. Les participants sont accueillis par d'autres professionnels du tourisme qui en profitent pour faire découvrir leur établissement.
Les conférences ou sorties sur le terrain sont gratuites mais pour assurer une bonne organisation, le nombre de participants est limité. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire.

Renseignements et inscription : Syndicat de la Vallée du Blavet – BP43 – 56150 Baud
Tél : 02.97.51.09.37 ou contact@blavet.com
Tél : 02.97.51.05.95 ou josee@blavet.com

ARRÊTÉ DU MAIRE CONCERNANT LE STATIONNEMENT

Le Maire de la commune de SAINT-BARTHELEMY

Vu la loi n° 89.413 du 22 juin 1989 relative au Code de la Voirie Routière,
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu le code général des collectivités locales article L.2212-1 et suivants
Vu le code de la route,
Vu l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière,
Vu le décret n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice des pouvoirs de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du Code de la route,
Vu la nécessité de réglementer le stationnement des véhicules sur les trottoirs et espaces réservés aux piétons et personnes à mobilité réduite,
ARRETE
Article 1 : Dans le cadre du plan d'accessibilité permettant aux personnes à mobilité réduite de pouvoir se déplacer normalement, il est strictement interdit de stationner les véhicules sur les trottoirs et espaces réservés aux piétons et personnes à mobilité réduite sur l'ensemble de l'agglomération.
Article 2 : Tout contrevenant sera verbalisé par la gendarmerie qui est chargée d'appliquer la règlementation du présent arrêté.
Article 3 : Le commandant de Gendarmerie de BAUD et le Maire de SAINT-BARTHELEMY sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-BARTHELEMY
Le 19 décembre 2011
Le Maire,
N. MAHO

Stationnement gênant au centre-bourg

Il nous a paru opportun d'évoquer un problème récurrent lié à l'augmentation du trafic automobile et à son corollaire : le mauvais stationnement des véhicules dans le centre-bourg.
Cette situation n'est pas réellement nouvelle mais semble avoir pris de l'ampleur ces derniers temps au point que les membres du Conseil Municipal Enfants ont mis en place en mars une distribution de « papillons » sur les pare-brises des véhicules en stationnement gênant. Ils ont ainsi sensibilisé les conducteurs aux risques encourus par les écoliers !
Polémique mise à part, il est nécessaire de faire un constat : il est noté trop fréquemment la présence de véhicules stationnés autour de la place de l'église et au niveau de l'Ecole Publique et qui occupent les trottoirs et les places réservées aux passages piétons ou personnes à mobilité réduite pendant des durées trop longues. Ceci est aussi valable dans toute l'agglomération (centre bourg).
Il ne s'agit pas pour nous de faire le procès de consommateurs qui s'arrêtent deux minutes pour acheter leur pain ; il s'agit simplement de ne pas causer, par négligence ou indifférence, une gêne et un danger potentiel à des personnes obligées de marcher sur la chaussée pour contourner ces obstacles...
La municipalité a créé un parking à 50 m de l'église, Rue de la Poste et des places de stationnement sont disponibles entre l'Ecole les Hirondelles, le café « le Guelouen » et avant l'entrée de la Rue des Mésanges.
Afin de palier à cette situation le Conseil Municipal a autorisé le Maire à prendre un arrêté et à contacter la Gendarmerie qui sera en charge du respect de ces dispositions.
Dès la mise en application de cet arrêté, la gendarmerie sera chargée de son application en verbalisant tout contrevenant pour stationnement interdit ou abusif.
L'augmentation constante de la population nous oblige plus que jamais à avoir le réflexe-citoyen.

Guy Pruvot
délégué à la sécurité Routière

RIPAM de Baud, Bieuzy, Guénin, Melrand, Pluméliau et St Barthélémy

Le Relais a pour mission principale l'information des parents et des professionnels de l'accueil individuel. Il constitue également un lieu de rencontres et d'échanges de pratiques ouvert aux parents et aux professionnels de la petite enfance et aux enfants par la mise en place de temps collectifs et de matinées d'éveil.

Bilan de l'année 2011

Les activités proposées au sein des matinées d'éveil sont pour les enfants, un lieu de socialisation, d'éveil et de plaisir... Le tout petit y apprend, en participant à une activité collective, le partage des jeux, le respect de l'autre. En manipulant des graines, en écoutant de la musique, en sentant et goûtant divers fruits et légumes, en regardant des livres, l'enfant s'éveille...
Les assistantes maternelles, quant à elles, y trouvent un lieu d'échanges et de professionnalisation... Cette année, elles ont proposé avec la psychomotricienne de développer des techniques d'observation. Se rencontrer lors des matinées leur permet de prendre de la distance par rapport à sa pratique.
Les réunions débats sur l'alimentation, l'agressivité, l'acquisition de la propreté, les pleurs permettent également cette prise de recul, tant pour les assistantes maternelles que pour les parents.
Les parents ont pu en 2011 apprendre quelques techniques de massages pour les bébés, des repères sur le développement psychomoteur de leur enfant ou faire goûter et sentir à leur enfant des fruits et légumes de saison, lors de matinées proposées le samedi matin par le Relais, en partenariat ave les associations Igloo56 et Ribambelle. Une réussite à réitérer.
L'année 2012 verra sans doute des changements de l'organisation au niveau des matinées... Les parents seront à nouveau invités des samedis matins sur des thèmes très appréciés comme la lecture la motricité et les massages... Un spectacle aura lieu en février en partenariat avec l'association Ribambelle et une soirée-débat sur le thème de la « communication avec ses enfants et ses adolescents », en partenariat avec le Service Jeunesse...
Un p'tit journal a vu le jour l'été dernier... Il s'adresse aux parents et assistantes maternelles en proposant des informations législatives, administratives, des articles et les dates des animations.
N'hésitez pas à transmettre votre adresse mail au Relais ou aller visiter le site de la ville de Baud :
http://www.mairie-baud.fr/ram.php

Ciné, kayak, tir à l'arc pour la joie des enfants

Les vacances d'été à l'accueil de loisirs de la commune sont toujours l'occasion pour les enfants de faire des activités ou des sorties auxquelles ils n'ont pas forcément accès et cela pour différentes raisons (disponibilités des parents, éloignement, coût élevé, ...). Le programme d'animations de l'ALSH mis en place par la municipalité essaye en général de répondre aux attentes des familles. Cette année encore, il y en avait pour tous les goûts. Les amateurs de sensations fortes se sont éclatés à la récré des 3 curés, sur la piste de karting ou encore sur les parcours d'accro branches. Les plus bricoleurs ont pu tester leur fusée à eau ou leur comète. Les plus créatifs ont montré leur talent en réalisant un tee-shirt peint, des plastiques fous ou encore des chefs-d'œuvre en pâte à sel. Les plus explorateurs se sont rendus au parc de la préhistoire ou encore au Tropical Parc. Et enfin les amateurs de sorties en soirée ont pu profiter du cinéma, de la piscine ou d'un marché nocturne en bord de mer. Pour la 2ème année consécutive, un mini camp de 3 jours pour les 8 – 11 ans s'est déroulé à l'étang de la forêt à Bieuzy Lanvaux. Les enfants ont pu tester leur adresse et leur habilité sur un kayak et au tir à l'arc. Le mini camp a aussi pour but d'apprendre aux jeunes à savoir vivre en collectivité en dehors des activités.

Le ticket sport s'est terminé par sa traditionnelle soirée où parents, enfants et élus étaient invités à la diffusion d'un diaporama photos suivi d'un buffet campagnard. L'attraction de cette soirée a été sans conteste la projection du film joué par des acteurs en herbe de l'ALSH et réalisé par Julien Bouttier.

La saison 2011/2012 a démarré avec les vacances de la Toussaint. Cuisine, spectacle musical, Halloween et les aventures de Tintin au cinéma ont rythmé la semaine de l'accueil de loisirs.

Tous les documents relatifs au ticket sport (inscription, tarif, programme, règlement intérieur) sont consultables et téléchargeables sur www.saint-barthelemy56.net.

L'équipe des animateurs vous souhaite de joyeux réveillons à toutes et à tous.

Tarifs et horaires du Centre Culturel

Pour l'année 2012, il est préférable de venir s'inscrire courant janvier afin de bénéficier de l'abonnement pour l'année civile.

Il est possible de venir s'inscrire gratuitement de septembre à décembre pour tout nouvel arrivant sur la commune.
Cette adhésion vous permet l'emprunt de livres et l'accès à l'utilisation du multimédia :

Individuel ..... 9 euros
Famille ..... 16 euros
Initiation informatique individuel (12 séances) ..... 50 euros

Les horaires et heures d'ouverture au public sont les suivants :

Lundi.....16h – 18h30
Mardi .....16h – 18h30
Mercredi ..... 9h – 12h et 13h30 – 18h30
Jeudi ..... 16h – 18h30
Vendredi ..... 17h – 18h30
Samedi ..... 10h30 – 12h

Les diverses activités du centre culturel

Un an après la disparition du bibliobus, le dispositif mis en place par le MDM pour le prêt de livres et de documents fonctionne correctement. En effet, le fait de se rendre à Noyal-Pontivy 3 fois par an, permet de renouveler les livres plus souvent et d'emprunter les nouveautés récemment publiées. A ce propos, le bibliothécaire lance un appel aux abonnés pour venir l'aider dans le choix des livres à la MDM. Merci de le contacter.

En ce qui concerne les activités du Centre Culturel, la délocalisation de la garderie et les interventions auprès du RIPAM sont toujours d'actualité. Lors de l'édition du bulletin municipal 2010, le bibliothécaire avait fait part d'un projet d'animation autour du livre en faveur du jeune public. Après de timides débuts, enfants et parents sont de plus en plus nombreux à venir écouter des histoires, à tel point qu'il a fallu mettre en place ce rendez-vous, un mercredi par mois avec deux séances au programme.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2012 et espérons vous voir, chers (es) abonnés (es) et nouveaux lecteurs, aussi nombreux. Vous serez les bienvenus.

DEPENSES

Assurance	30
Boissons buvette	101,83
Marchandises millet	91,20
Marchandises pâté	111,59
Boulangerie	192,50
Marchandises repas	616,42
TOTAL	**1143,54**

BÉNÉFICE

Recettes	3644,23
Dépenses	1143,54
TOTAL	**2500,69**

2500 euros de bénéfice pour le Téléthon

A l'occasion de cette 14ème édition, les associations, commerçants, bénévoles, habitants et la municipalité se sont mobilisés pour le 25ème Téléthon national qui a eu lieu le samedi 3 décembre.

Avant cette date, des initiatives avaient vu le jour : l'organisation d'un panier garni par la boulangerie Le Gourrierec. De délicieuses bouillies de millet préparées par Odette Nicol, des lapins et des chaussons en laine confectionnés par Thérèse Lavenant , Nicole Picaud et Eliane Thomazic et mis en vente dans les commerces.

A Kermorduel, chez Mr et Mme Didier Le Merlus il y a eu une vente de pâté de chevreuil, de brioches et de pains cuits au feu de bois. Didier et sa femme ont mis à disposition leur hangar et se sont occupés de la cuisson des pains dans leur vieux four restauré. Une buvette, tenue par les élus et par le club du 3ème âge, a reçu de nombreux visiteurs.

Pendant ce temps-là, quelques marcheurs se sont donnés rendez-vous près de l'église pour une randonnée jusqu' à Kermorduel. Pamela et Françoise ont proposé des animations dans le centre bourg avec un défi cyclo sur home-trainer ainsi que la réalisation d'un cœur géant avec des fleurs sèches.

La journée s'est clôturée par le « Pot-au-feu », organisé et servi par 3 associations, l'ASSB football, l'OGEC et l'Amicale Laïque. Un peu moins d'une centaine de convives ont pris part à cette belle soirée qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Il est important que notre action continue afin d'apporter notre contribution pour la recherche sur les maladies génétiques. C'est un moyen supplémentaire de faire des dons sans passer par le 3637 ou de passer par le site www.afm-telethon.fr.

Il faudra sans doute repenser l'organisation du téléthon sur la commune.

Merci à tous ceux qui ont participé à la bonne marche de ce téléthon 2011.

Le Téléthon en images

Les tarifs municipaux 2012

Location Salle Polyvalente *	€
Réunion (Gratuit pour les associations locales dans la salle rose)	60
Vin d'honneur (Association locale)	60
Vin d'honneur particulier de ST BARTHELEMY	130
Vin d'honneur particulier hors ST BARTHELEMY	160
Réunion de famille après obsèques	100
Repas (Association locale)	140
Repas particulier de St Barth grande salle	260
Repas particulier hors St Barth grande salle	370
Repas particulier de St Barth petite salle jaune	210
Repas particulier hors St Barth petite salle jaune	300
Mariage matin (2 repas)	480
Mariage après-midi (1 repas)	390
2 salles mariage matin	590
2 salles mariage après-midi	520
Utilisation de salle lendemain (pour rangement)	110
Réveillon organisé par traiteur ou restaurateur	600
Concours de cartes fléchettes, Loto...(Association locale)	100
Concours de cartes (Association extérieure)	130
Bal ou Fest-noz (Association locale)	140
Bal Club 3ème Age (moins 30? ménage)	110
Bal ou Fest-noz (Association extérieure)	230
Journée expo-vente dans grande salle	250
Journée expo-vente dans salle jaune	200
Cours de danse 3è âge (par séance)	40

** 1 location gratuite par an pour chaque école*
** Salle Rose gratuite pour les réunions des associations locales*

Tarifs Annuels utilisation salle polyvalente	€
Activités régulières sur 1/2 journée par semaine (cartes-couture- calligraphie..) 10 euros/mois	120
Lotos mensuels club 3ème âge	300

Cimetière	
Concession. 30 ans le m²	80

Columbarium	
Concession 10 ans	A définir
Concession 15 ans	A définir
Concession 30 ans	A définir

Assainissement	
Branchement à l'assainissement collectif	1500
Redevance Annuelle	46
Prix m³	1,70

Buse et Regard

(la pose des 6 premiers mètres de buse à la charge de la commune)

Pose d'un mètre de buse (sans la fourniture)	25
Pose d'un regard avec grille (sans la fourniture)	130

Centre Culturel (tarif annuel)

Terme à échoir / Gratuit pour les nouveaux arrivants à compter du 1er octobre

Abonnement individuel	9
Abonnement famille	16
Initiation informatique individuel (12 séances)	50

Accueil de Loisirs - ALSH (année scolaire 2011-2012) €

Tarif au QF	QF < 800	QF > = 800	Enf hors Commune
Activité sur place 1/2 journée ou avec les communes avoisinantes	3,20	6,20	7,40
Sorties à la 1/2 journée avec un prestataire de service	5,70	6,70	7,90
Sorties ou soirées à la journée avec un prestataire de service	9,70	10,70	13,40
Mini camp (par jour)	16,00	18,00	20,00

Pêche et chasse à l'œuf pour une cinquantaine d'enfants

Dimanche 24 avril, une cinquantaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, se sont réunis sur les berges du plan d'eau de Kergalic à l'occasion de la traditionnelle animation pêche organisée conjointement par la Truite Baudaise et la municipalité. Ces pêcheurs débutants ont pu réaliser leurs premières captures avec le matériel et les conseils de l'AAPPMA.

A cette occasion, un quizz portant sur des questions relatives à la pêche a été proposé aux enfants. Une canne à pêche et divers autres lots ont été offerts aux gagnants.

Parallèlement à l'animation pêche, une « Chasse à l'œuf » était organisée. Seuls ou accompagnés de leurs parents, les plus jeunes ont pu rechercher les œufs dissimulés autour du plan d'eau. Les plus grands ont dû résoudre une énigme qui leur a indiqué un chemin à suivre. Un œuf de Pâques en papier entre les mains, ils devaient dénicher la copie conforme de leur œuf parmi tous les dessins dispersés dans le petit bois. Une fois trouvés, les chocolats ont été bien vite engloutis par les jeunes détectives.

Cette opération gratuite sera, bien entendu, reconduite en 2012.